

# Financer son offre de formation par le CPF : d'EDOF à la facturation - Présentiel

Élément incontournable de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, le compte personnel de formation (CPF) est directement accessible aux bénéficiaires depuis janvier 2019. Rendre son offre de formation éligible au CPF et la rendre visible pour les bénéficiaires s'impose à tous les organismes de formation. Comment appréhender ce cadre, savoir saisir et diffuser son offre de formation ?

## Objectif général

Maîtriser les impacts du CPF sur le financement et la visibilité de son offre de formation

### Public concerné

Responsables d'organismes de formation, responsables de formation de la région Auvergne-Rhône-Alpes, souhaitant diffuser leur offre de formation dans le cadre de financement « CPF », y compris écoles de conduites

### Prérequis

Prérequis techniques :

- Il reste fortement recommandé de venir en formation avec son ordinateur portable, sa tablette ou son smartphone.
- Il est fortement recommandé d'avoir déjà obtenu un accès à EDOF pour son organisme de formation, ou a minima d'avoir entamé la démarche pour obtenir un accès.

## Objectifs pédagogiques

- Comprendre le système de financement de la formation professionnelle et situer le CPF
- Comprendre le fonctionnement du CPF pour les titulaires
- Déterminer si mon offre de formation est éligible à un financement par le CPF
- Approprier la procédure d'inscription d'une offre de formation sur EDOF et gérer un dossier d'inscription d'un titulaire

## Méthodes et moyens pédagogiques

Animation qui facilite les interactions et la communication interpersonnelle. En évoquant les situations professionnelles des participants de façon participative, en alternant exposés, travail individuel, travail en sous-groupes et restitution en plénières

## Programme

- Le cadre général de financement de la formation professionnelle, le cadre législatif et réglementaire du CPF, le CPF de transition professionnelle
- Le CPF pour les bénéficiaires : l'application Mon Compte Formation, les conditions de mobilisation, les possibilités d'abondements
- La typologie des formations éligibles au CPF, le lien avec les certifications et les blocs de compétences
- Le portail d'information des organismes de formation EDOF : conditions d'utilisation, principales fonctionnalités, évolutions

## Méthodes et modalités d'évaluation

- Questionnaire de positionnement à l'entrée
- Questionnaire d'évaluation
- Questionnaire de satisfaction

## Modalités d'accessibilité

Si votre situation nécessite des aménagements particuliers, merci de nous contacter

 **Durée**

7.00 Heures

1 Jour

**Effectif**

De 8 à 16 Personnes



**Contactez-nous !**

Cellule Professionnalisation

Tél. : 0426735614

Mail : [pro@via-competences.fr](mailto:pro@via-competences.fr)